

Amendes et Condamnations Pécuniaires

Avis du 04.08.2016



TRES. GRENOBLE AMENDES ET PRO DI
8-10 AV DOYEN LOUIS WEIL BP398
38017 GRENOBLE CEDEX 1

Pour toute information relative au paiement de l'amende

Votre référence Trésorerie : 038018 01 1 16 080735 2

CENTRE AMENDE SERVICE
31945 TOULOUSE CEDEX 9

Mél : cas.toulouse@finances.gouv.fr
Tél : 08 21 08 00 31 0,12 euro TTC/min
Accueil : DE 8H A 16H30

CENTRE AMENDE SERVICE
31945 TOULOUSE CEDEX 9



Pour toute réclamation ou information relative à l'infraction

Vos références Juridiction :

Date de la décision : 20.07.2016

N° d'enregistrement au greffe : 00074016 6205628145

MINISTÈRE PUBLIC
BD MARECHAL LECLERC
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 60 41 38

M ODIEN YVES
304 CHEMIN DES EVEQUAUX
38330 BIVIERS

Identification de la créance

Vous êtes redevable de la somme ci-contre à la suite D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE.
Cette décision a été prononcée à votre rencontre le 20.07.2016 par L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE.
Elle fait suite à l'infraction du 24.04.2016 à 11h56 à EYBENS DEPARTEMENTALE D5
Véhicule RENAULT Numéro 0056CBR038 constatée par GENDARMERIE NATIONALE CONDUITE D'UN VEHICULE AUTOMOBILE SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE

Décompte de la somme à payer (en euros)

Amendes, droits fixes de procédure, dépens, frais de justice, réparations... à l'État	375,00
Réparations... à Divers Bénéficiaires	0,00
Montant payé (*)	0,00
Montant restant dû	375,00
Montant dû total diminué de 20% (art R49-6 du Code de procédure pénale)	300,00

(*) ce montant ne tient pas compte des paiements effectués après le 30.07.2016.

Retrait de points du permis de conduire : OUI
Voir informations au verso

MODES DE PAIEMENT : VOIR AU VERSO

Vous devez payer cette somme, dans les meilleurs délais, en utilisant un des modes de paiement décrits au verso. Si vous réglez dans les 30 jours à compter du 04.08.2016, vous bénéficiez d'une diminution de 20% sur le montant de l'amende forfaitaire majorée. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

À défaut, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées. Des frais supplémentaires (cf. verso) vous seront alors réclamés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le comptable public,
par procuration,

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

D. TERRADE

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document.

Pour payer par smartphone, téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play et scannez le flashcode ci-dessous :



Amendes et Condamnations Pécuniaires
Avis du 04.08.2016

M ODIEN YVES
304 CHEMIN DES EVEQUAUX
38330 BIVIERS

Montant restant dû 375,00 €
Si les conditions de la diminution de 20% sont respectées, la somme à payer est ramenée à 300,00 €

Talon de paiement



011160807352

N° amende pour télépaiement
0380 1801 1160 8073 52 clé 50
Votre référence Trésorerie : 01 1 16 080735 2
Numéro codique : 038 018
Date de la décision : 20.07.2016
N° d'enregistrement au greffe : 00074016 6205628145
ODIE23252AA 09.09.1923

CENTRE ENCAISSEMENT TRESOR PUBLIC
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER